

DEMANDES DE FERMETURE DE GARES DE
CHEMINS DE FER**M. Weir:**

1. Au cours des années civiles 1952 et 1953, quel a été, s'il y a lieu, le nombre de demandes formulées par les chemins de fer à la Commission des transports pour la fermeture de gares au Manitoba, en Saskatchewan et dans l'Alberta?
2. Combien de demandes ont été formulées par le National-Canadien?
3. Combien de demandes ont été formulées par le Pacifique-Canadien?
4. Quels sont les noms et les recettes nettes des gares du Manitoba dont les demandes de fermeture ont été approuvées en 1952 et 1953?

L'hon. M. Chevrier:

1. Il y a eu 4 demandes en vue de la fermeture de gares, et on a demandé de remplacer dans 18 gares l'agent par un gardien.
2. Le National-Canadien a présenté 3 demandes de fermeture, et 18 demandes en vue de remplacer un agent par un gardien.
3. Il y a eu une demande de fermeture.
4. Demandes de fermeture

Gare	Recettes brutes
Hallboro,	Mai 1951 à avril 1952: \$740.
Demandes en vue de remplacer un agent par un gardien	

Gare	Recettes brutes
Grosse-Île,	Avril 1951 à mars 1952, \$17,024.
Isabella,	Mai 1951 à avril 1952, \$36,500.
Margaret,	Novembre 1951 à octobre 1952, \$21,758.
Deloraine,	Août 1951 à juillet 1952, \$ 7,082.
Holmfild,	Mai 1951 à avril 1952, \$ 1,792.
Neelin,	Août 1951 à juillet 1952, \$20,050.
Shellmouth,	Janvier à décembre 1952, \$19,314.
Dugald,	Janvier à décembre 1952, \$12,299.

Remarque: Les montants indiquant les recettes nettes ne sont pas disponibles.

IMMIGRATION

M. Dufresne:

1. Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration exposait-il certains aspects de la ligne de conduite du Gouvernement en matière d'immigration au cours de l'allocution qu'il a prononcée devant les membres de l'église presbytérienne Knox à St. Thomas (Ontario), le 11 janvier 1954?
2. Le Gouvernement a-t-il l'intention de maintenir l'équilibre démographique entre les Canadiens d'origine française et les Canadiens d'origine britannique d'après les proportions qui existaient en 1867?

L'hon. M. Harris:

1. Oui.
2. L'immigration a pour objet de favoriser la croissance du Canada en admettant au pays les personnes que notre économie nationale peut aisément absorber; les mêmes lois d'immigration s'appliquent aux immigrants des îles Britanniques et de France.

En 1871, le nombre des personnes d'origine britannique au Canada était de 2,110,502,

[M. Bourget.]

soit 60.5 p. 100 de la population totale. Les Canadiens d'origine française étaient au nombre de 1,082,540 et représentaient donc 31.5 p. 100 de la population totale. En 1951, les chiffres et les pourcentages s'établissaient ainsi: Origine britannique: 6,709,685 soit 47.9 p. 100; origine française: 4,319,167 soit 30.8 p. 100.

BŒUF—VENTE À L'ANGLETERRE

M. LaCroix:

1. Le gouvernement canadien vend-il à l'Angleterre du bœuf au prix de quinze cents la livre?
2. Si tel est le cas, combien le gouvernement canadien avait-il payé ces achats de bœuf?
3. Le Gouvernement mettra-t-il à la disposition des sociétés de secours quelque quantité de bœuf, au prix de quinze cents la livre, en vue d'en faire la vente aux chômeurs dans les divers districts de la province de Québec?
4. Sinon, pour quelle raison?

M. McCubbin:

1. En décembre 1953, on a vendu près de 8 millions de livres de bœuf congelé au ministère des Vivres britannique à raison d'environ 15c. la livre. Cette vente a permis d'écouler ce qui restait du bœuf acheté par le gouvernement en vue de soutenir les prix du bétail lorsque les exportations d'animaux et de viande aux États-Unis étaient interdites à cause de l'épidémie de fièvre aphteuse qui régnait dans l'Ouest du Canada. Ces prix étaient en rapport avec ceux que le ministère des Vivres du Royaume-Uni avait payés pour le bœuf de Nouvelle-Zélande.
2. Le prix moyen du bœuf acheté par le Gouvernement au cours de la période de restriction mentionnée en réponse à la question n° 1 était de 45c. la livre.
3. Le Gouvernement n'a plus en sa possession de bœuf acheté dans les conditions exposées dans la réponse à la question n° 1.
4. Voir réponse au n° 1.

SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ

M. Henry:

1. Quelle est la nature, l'importance et le but de la Semaine nationale de la santé?
2. Par qui a-t-elle été organisée?
3. Dans quelle mesure le gouvernement fédéral participe-t-il?

M. Robertson:

1 et 2. La Semaine nationale de la santé est organisée et patronnée depuis 9 ans par la *Health League of Canada*, organisme bénévole dont le siège social est à Toronto. Il s'agit d'une semaine d'encouragement concentré en vue de mettre les Canadiens au courant de la valeur d'une bonne santé pour eux-mêmes, leurs familles et leurs collectivités.